



**Le Fonds mondial**  
Guerre contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme

**CCM CÔTE D'IVOIRE**

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**  
**Union – Discipline – Travail**



## ***PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE***

### ***DU CCM-CI POUR LA VALIDATION DE LA RECONDUCTION PHASE 2 SIDA***

**Date :** 12 Juin 2013 de 14 Heures 34 Minutes à 17 Heures 42 Minutes

**Lieu :** Salle de réunion du CCM

**Présence :** (*Voir liste de présence*)

#### **INTRODUCTION**

L'Assemblée Générale du CCM-CI du 04 Avril 2013, avait lancé le processus d'élaboration de la reconduction et mis en place un comité national de pilotage de cette reconduction qui a tenu sa première réunion le 09 Avril 2013. Depuis cette date, les différents comités et sous-comités mis en place à cet effet, ont travaillé. Pour mettre en commun les résultats de leurs réflexions, un atelier d'élaboration du draft 0 a été organisé du 13 au 17 Mai 2013 à Abidjan. A l'issu de cet atelier, un comité restreint a continué la réflexion. Les fruits de leurs travaux ont été présentés le 21 Mai 2013, au comité de pilotage CCM-CI, puis, aux membres du CCM-CI au cours de leur Assemblée Générale du 23 Mai 2013.

Les membres du CCM-CI avaient fait des observations qui ont guidé la suite des travaux qui ont servi de base pour l'élaboration du draft 1 au cours d'un atelier organisé à Grand Bassam du 03 au 07 Juin 2013. Le document du draft 1 amélioré par le comité restreint a été présenté au comité national de pilotage le lundi 10 Juin 2013. Ce comité a à son tour fait des observations qui ont été pris en compte par le comité restreint.

Ce jour 12 Juin 2013 marque la dernière Assemblée Générale où les membres du CCM-CI consacrent à l'analyse de ce draft 1 pour sa validation et l'envoie au Fonds Mondial le 15 Juin 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du CCM-CI de ce jour a été présidée par Dr Ouattara Djéneba, Présidente du CCM et ayant pour objectif principal la validation de la reconduction de la Phase 2 VIH.

#### **II. VERIFICATION DU QUORUM**

44 personnes qui ont participé à cette AGE sont reparties comme suit:

- 24 personnes représentants 19 institutions sur les 25 que compte le CCM Côte d'Ivoire ;
- 01 personne du PAM
- 02 personnes de CARITAS
- 03 personnes du LFA
- 01 personne de CARE
- 01 personne de l'ONUSIDA
- 02 personnes de CDC
- 01 personne d'ALLIANCE (Consultant)
- 04 personnes de MSH/GCC (Consultants)

Les représentants des 14 institutions suivantes ont été invités à faire :

- La Commission Nationale
- L'Ambassade de France
- Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique
- L'OMS
- La Centrale DGSN-DG

#### Ordre du jour :

Les échanges ont porté sur l'ordre du jour suivant préalable :

- INFORMATIONS
  - \* Le Plan Opérationnel de réduction de la malaria en Côte d'Ivoire
  - \* La décomposition du COV-2
- VALIDATION DE LA RECONDUCTION DE LA PHASE 2 GIDA
  - \* Volet Programmes
  - \* Volet Surveillance
  - \* Budget
  - \* Plan GIDA
- VALIDATION DES DOCUMENTS DU COV
  - \* Plan d'accompagnement du COV-2
  - \* Matrices des indicateurs harmonisés
- DIVERS :
  - a. Diligences liées à la reconduction autres

#### DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Présidente du COV a fait le point avec l'assemblée pour sa grande mobilisation qui dénote de l'importance et l'intérêt que les membres de l'Assemblée Générale du COV Côte d'Ivoire portent à la reconduction de la Phase 2 GIDA.

#### Point 1 : INFORMATIONS

- \* La Plan Opérationnel de distribution de Malaria en 2014

Le Secrétaire Permanent du COV a indiqué que depuis le 04 juillet 2013, le document du Plan Opérationnel de Crédit US\$ 22,4 M en 2014 a été transmis au Fonds Mondial.

Il faut noter que ce financement est bien addition de la chèque 1 du Paludisme.

- \* La délocalisation du Siège du COV

La Présidente du COV Côte d'Ivoire a donné à l'Assemblée Générale que la SOGEPIE (structure de gestion du bâtiment de l'Etat) demande au COV Côte d'Ivoire de quitter son local actuel dans un délai maximum de trois mois. Des travaux de réfection doivent peut-être entamer.

À la fin de son intervention, le Dr A. Amonou a demandé des dates pour la recherche d'un nouveau siège. Deux solutions ont été proposées :

- 1- L'identification de locaux vides appartenant au Ministère de la Santé disponibles. En particulier, la vérification de la non occupation de l'ancien siège du RIPF à Treichville et de la Coopération Belge en Zone 3.
- 2- La saisie officielle du Ministère de l'Economie et des Finances
  - Le départ de la 3<sup>ème</sup> la troisième vice-présidente du CCM et de sa suppléante du PEPFAR.

En ce qui concerne Mme Jeanifer AALSH, son contrat en Côte d'Ivoire arrive à échéance et son départ est prévu pour le début du mois de juillet.

A cet effet l'Assemblée Générale du CCM a décidé d'organiser une réception en son honneur.

Pour sa suppléante son absence est justifiée par une formation d'un an à l'extérieur du pays.  
Le remplacement de la suppléante Dr Traore Coulibaly Djénéba sera fait par Dr Ehoussou qui a été présent aux membres de l'Assemblée Générale

Les partenaires du système des Nations Unies ont été saisis et des discussions sont en cours pour identifier la personne qui devra remplacer la Titulaire dans le bureau du CCM.

#### **POINT 2 : VALIDATION DE LA RECONDUCTION DE LA PHASE 2 SIDA**

Dr PONCE Elizabeth a présenté plusieurs volets de cette reconduction en particulier : Le volet Programmatique, Suivi Evaluation et Plan GAS  
Le volet Budget a été présenté par Monsieur AKPANE.

A l'issue de ces présentations plusieurs recommandations ont été faites:

- Le budget présenté alloue environ 30 % au volet public et 15 % au volet communautaire. L'Assemblée a demandé d'équilibrer le budget entre le volet public et le volet communautaire compte tenu de la réduction du volet clinique à une seule région.
- l'augmentation du nombre de sites communautaires de 17 à 40 sites dans la mesure du possible de façon à couvrir plus les sites de la phase 1 où des investissements ont déjà été faits (formation, recrutements, équipements etc.)
- la révision de la section "financement" pour laquelle le PEPFAR et l'Union Européenne ont prévu un appui important
- La réduction des activités à mettre en œuvre dans le Sud Comoré car selon le PEPFAR, le budget alloué à la seule région est supérieur à l'appui qu'il apporte pour plus de dix régions.

Des membres de l'AG se sont engagés à s'impliquer personnellement dans l'insertion de ces remarques. Ainsi, sous réserve de la mise en œuvre des recommandations tous les membres ont validé la proposition de reconduction phase 2 du Round 9.

#### **POINT 3 : VALIDATION DES DOCUMENTS DU CCM**

- Plan de surveillance du CCM

Ce document avait été préalablement distribué à tous les membres qui y avaient déjà apporté leurs contributions. Il a été validé par tous les membres présents.

- Matrice des coûts unitaires harmonisés.

La matrice des coûts unitaires harmonisés issue des travaux des RR et du secrétariat permanent avait été partagée à la réunion du 28 mai 2013 et chaque membre avait transmis ses observations au

